

Chères valserhônaises, chers valserhônais,

Vous le savez, ces 4 dernières semaines ont été consacrées à la gestion de la crise sanitaire en organisant les services vitaux pour nos concitoyens.

Nous avons dû dans l'urgence faire face à une situation incroyablement difficile. La crise sanitaire est toujours en cours mais nous avons pu parer au plus urgent et assurer les services essentiels notamment en direction des plus vulnérables et fragiles d'entre nous. Les adaptations permanentes nous ont conduit à travailler prioritairement sur ces enjeux.

Aujourd'hui nous devons également concentrer notre énergie sur les conséquences économiques de cette crise. Nous lançons actuellement une consultation de l'ensemble des acteurs économiques de Valserhône, commerçants, artisans, chefs d'entreprises, d'industrie, professions libérales, agriculteurs pour connaître et recenser leurs besoins en pareille situation.

Le défi est immense, les attentes multiples et nous devons, avec l'Etat, les Chambres consulaires, la Région, le Département et la Communauté de communes, organiser au mieux les interventions pour accompagner la période et envisager la relance de l'économie en tenant compte des exigences sanitaires auxquelles nous devons nous soumettre.

Là encore, nous aurons tous un rôle à jouer notamment en direction du commerce local qui aura durement été impacté.

Il nous faudra conjuguer urgence et faisabilité.

Nous le ferons pour et avec les acteurs économiques.

Tout doit être mené de front, avec volontarisme et réalisme.

Mais gardons à l'esprit que la crise sanitaire n'est pas finie, que le virus circule toujours beaucoup, et que nous ne devons rien lâcher. Alors respectons encore et encore les consignes de protection des populations et pour cela, RESTONS CHEZ NOUS !



Initiatives médicales locales

PRISE EN CHARGE DES SOINS HORS COVID-19

Continuez à vous soigner pendant cette période. Contactez vos professionnels de santé habituels pour adapter la prise en charge de vos pathologies.

**Appelez vos médecins !
Restez chez vous,
mais soignez-vous !**

Services pour les aînés de Valsershône

**Ensemble par téléphone
CCAS : 04 50 56 60 72**



**Accueil des enfants
personnels
indispensables
04 50 56 04 88**



PLATEFORME TELEPHONIQUE ET
CENTRE DE CONSULTATION COVID-19
DE LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTE VALSERHÔNE (CPTS)

**Toux ?
Fièvre ?
Mal de tête ?
Courbatures ?**



Si vous ressentez ces symptômes, vous pouvez appeler la plateforme dédiée au COVID-19 de Valsershône au

09 72 34 61 08

des professionnels de santé vous répondent et vous orientent
du lundi au vendredi

**de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
et le samedi matin de 9h00 à 14h00**

Suite à l'entretien, vous serez orientés pour une consultation auprès de votre médecin traitant ou, sur rendez-vous, vers le centre de consultation Covid-19 de Valsershône

La CPTS Valsershône s'organise en partenariat avec la commune de Valsershône.

L'équipe CPTS Valsershône : médecins généralistes // infirmières - infirmiers // pharmaciennes - pharmaciens // kinésithérapeutes // sages-femmes

❑ « Ensemble par téléphone » 04 50 56 60 72 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéro pour toutes les informations sur les services aux personnes âgées. Mise en relations avec les structures intervenant à domicile, aide aux courses, portage de repas etc ...

Tous les services sont mobilisés pour répondre à vos besoins.

❑ Enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, de 0 à 5 ans non scolarisés. Contact : Multi-accueil « 1000 pattes ». Contact : directrice - Elisabeth Droy - 04 50 56 04 88 - edroy@valserhone.fr

❑ Enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, et de l'aide sociale à l'enfance, scolarisés à Valsershône. Contact : Directeur école Marius Pinard - Matthieu GONON 06 60 90 98 46 - ce.0011224a@ac-lyon.fr

❑ La liste des professions indispensables à la gestion de crise est disponible sur le site : www.education.gouv.fr

❑ Les enfants sont accueillis pendant la période des vacances scolaires.

Maison de quartier
04 50 48 41 34



Solidarité et logement
CCAS : 04 50 56 60 72



Transports en commun
Mobi'Vals

Infos : www.mobivals.fr



Vente de muguet



- ❑ L'équipe Vie de quartier garde le contact avec les familles et les jeunes.
- ❑ L'équipe reste à votre disposition par téléphone pour un moment d'échange, pour accompagner les démarches administratives, répondre aux questions et orienter vers d'autres services si nécessaire.
- ❑ Pas d'hésitation, composez le 04 50 56 41 34.

Service solidarité - logement : permanences téléphoniques et accueils sur rendez-vous.

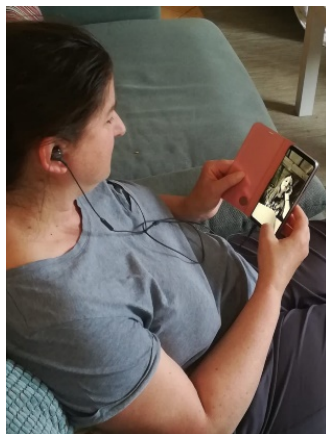
ASSOCIATIONS SOLIDAIRES VALSERHONNOISES

- ❑ Toutes les associations caritatives sont en action pour poursuivre l'aide alimentaire.
- ❑ Les bénévoles font preuve d'un dévouement sans limite pour rendre service à leurs bénéficiaires.
- ❑ **La collectivité adresse ses remerciements et sa reconnaissance à tous les bénévoles engagés et accompagne logistiquement ces actions solidaires vitales.**

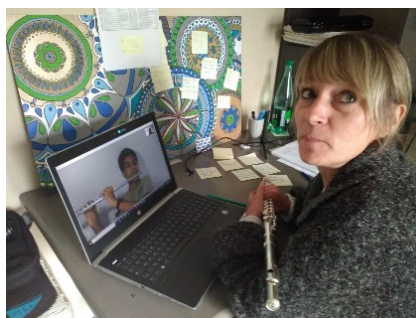
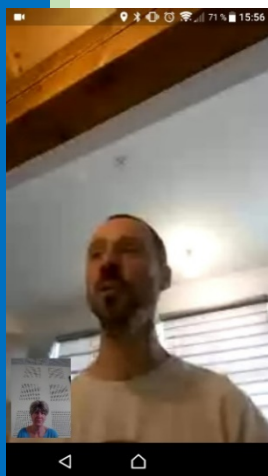
- ❑ Ligne A Châtillon / Pierre Blanche / Arlod Rhône ; fonctionne en horaires du samedi.
- ❑ Ligne B Vouvray / Centre Ville : fonctionne en horaires du samedi et fin des services à 16h30.
- ❑ Transport à la demande & Tad Access sont limités aux déplacements médicaux et alimentaires.
- ❑ Le réseau est GRATUIT

❑ ATTENTION : les déplacements doivent impérativement être limités aux strictes nécessités et vous devez être munis de votre attestation de déplacement dérogatoire.

Information préfectorale : dans la perspective du 1er mai, il convient de préciser que les ventes de muguet par des particuliers ou associations ne font pas partie des activités et des déplacements autorisés. Tout contrevenant sera sanctionné des infractions correspondantes.



En avant la musique
à distance ...
enseignants et élèves
se retrouvent par
ordinateurs et
téléphones interposés.
En attendant de se
retrouver ensemble dans
une salle de concert ou
de cours, la technologie
aide à patienter !



**Service de la vie associative
Événementiel
04 50 56 05 92**

**Les services municipaux
à votre disposition**



**Bruits de voisinage :
respectez les horaires !**

Le service de la Vie associative reste à l'écoute des associations pendant la durée du confinement.

Par mail : edeoliveira@valserhone.fr - ou par téléphone au 04 50 56 05 92, vous pouvez poser vos questions ou simplement maintenir le lien avec le service.

Un contact téléphonique à chaque association a été effectué pour faire un point sur leurs situations, leur fonctionnement à venir et leurs projets en cours.

Permanences téléphoniques municipales

Du lundi au vendredi - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

>> Accueil général : 04 50 56 60 60

>> Service Education : 06 14 65 97 36

>> Centre technique municipal : 04 82 53 94 74

>> Service social - CCAS : 04 50 56 60 72

>> Vie associative : 04 50 56 05 92

>> Service urbanisme : 04 50 56 60 64

>> Police intercommunale : 04 50 56 60 77 - du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 9h à 17h

Contact mail général : mairie@valserhone.fr

Informations : www.valserhone.fr et page Facebook

La Poste

Bureau de poste central de Valserhône - rue de la République - du lundi au vendredi : 09:00-12:00 et 13:30-17:30 - Le samedi : 09:00-12:00

Agence postale de Châtillon située en mairie annexe: ouverte mercredi/jeudi/vendredi de 9h à 12h.

Beaux jours, confinement = travaux d'entretiens, réparations, rénovations, bricolages, chantiers dans les logements ou en extérieur = bruits ! Pour préserver la tranquillité du quartier ou de l'immeuble, il suffit de respecter les horaires.

Horaires pendant lesquels l'utilisation d'appareils sonores est autorisée :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

ATTENTION - LE DIMANCHE - seuls les travaux de bricolage (tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, meuleuse etc...) sont autorisés de 10h à 12h.

Les travaux de chantier (construction d'un mur, terrassement d'une piscine, coulage d'une dalle etc...) sont interdits toute la journée.

Que faire en cas de nuisances sonores en-dehors des horaires autorisés ?

Si la médiation amicale ne suffit pas, il convient d'appeler :

du lundi au vendredi entre 8h et 19h et le samedi entre 9h et 17h - la Police intercommunale au 04 50 56 60 77

en-dehors de ces horaires et le dimanche - la Gendarmerie au 04 50 48 22 99



Ré-ouverture des déchèteries aux particuliers

Horaires
déchèterie Recycl'In
Valserhône

Du lundi au samedi :
9h-12h et 14h-19h

Dimanche et jours fériés :
10h-12h

FERMEE LE 1^{er} mai

**Les professionnels sont
invités à utiliser leurs
créneaux horaires dédiés :
lundi, mercredi et vendredi
de 7h00 à 9h00
à la déchèterie
Recycl'inn de Valsershône.**

REOUVERTURE DES DECHETERIES DU PAYS BELLEGARDIEN A PARTIR DU 22 AVRIL POUR LES PARTICULIERS

Les 3 déchèteries du Pays Bellegardien rouvriront aux particuliers à partir de mercredi 22 avril 2020 selon les horaires d'été habituels.

Afin de respecter les mesures de sécurité et de distanciation imposées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19, certaines consignes devront être appliquées :

- Entrée autorisée aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès aux déchèteries. L'ouverture de la barrière s'effectuera par télécommande manuellement.
- Un seul véhicule sera autorisé sur le quai pour les déchèteries d'Injoux-Génissiat et de Champfromier, 3 véhicules pour la déchèterie Recycl'inn de Valsershône.
- Les gardiens sont équipés de gants, masques et gel hydroalcoolique. Tout contact avec les usagers est interdit. Leurs tâches consisteront uniquement à ouvrir la barrière et à indiquer les bennes appropriées.
- Les gardiens ne sont pas autorisés à aider les usagers.
- Aucun matériel de nettoyage (balai, pelle) ne sera mis à disposition.
- L'accès au local des gardiens est interdit aux usagers.
- Les gestes barrières devront être respectés ainsi que les distances de sécurité.

Temps d'attente

Ces consignes de sécurité occasionneront un net ralentissement du fonctionnement des déchèteries.

- Nous vous conseillons donc d'éviter de vous y rendre dès les premiers jours d'ouverture afin de limiter le temps d'attente.
- Vous devrez toutefois faire preuve de patience.
- N'oubliez pas votre attestation de déplacement dérogatoire et votre carte d'identité. Vous devrez cocher : Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).

Numéros d'urgence

Cellule de soutien psychologique POUR TOUS

Pour les professionnels de santé



ECHO Santé Mentale

Coronavirus COVID-19
Crise sanitaire et confinement

BESOIN DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE OU SOCIAL EN LIEN AVEC LE COVID-19 ET SES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ MENTALE ET LE VIVRE ENSEMBLE ?

VOUS RECHERCHER DE L'AIDE ET NE SAVEZ PAS OÙ VOUS ORIENTER ?

Contactez notre plateforme (prix d'un appel local).
Un professionnel est à votre écoute.
Il vous soutient, vous accompagne et vous oriente.

Du lundi au vendredi, de 9h30-17h30

- > Par téléphone : 04 74 52 24 40
- > Par mail : echo@orsac-cpa01.fr

Centre de psychiatrie de l'AN

CH CHANGEMENT

GHI Groupe Hospitalier de l'Isère

COVID-19
Cellule d'écoute psychologique

La prise en charge du COVID-19 nous fait vivre une situation exceptionnelle qui impacte l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

Pour vous aider à gérer cette situation, les psychologues du CHANGE s'organisent pour vous apporter un soutien psychologique par téléphone.

Pour nous contacter, voici le numéro du secrétariat disponible 7j/7 :

04 56 49 74 34

ecoulepsychocovid19@ch-annecygenevois.fr

Publics concernés : professionnels du CHANGE (cliniques, établissements et services médico-sociaux, établissements sociaux, ambulanciers, soignants libéraux, etc.)

ATTENTION : ce numéro est réservé aux professionnels. Toute autre personne nécessitant une prise en charge psychologique en rapport avec l'épidémie de COVID-19 est invitée à contacter le Centre 15 et/ou le numéro vert 0800 130 000.